

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Les frais de réparation dépassent les 600 euros**

#### **Évaluation actuelle de la répartition des sinistres par CarGarantie**

**Fribourg, 19 juin 2023. La tendance était déjà manifeste l'année précédente : selon l'analyse de la répartition des sinistres par CG CarGarantie Versicherungs-AG, les coûts moyens de réparation pour les dommages couverts par la garantie ont pour la première fois dépassé les 600 euros. L'analyse s'appuie sur environ un million de cas de garantie pour des véhicules neufs et d'occasion de toutes marques et de tous modèles.**

Chaque année, le spécialiste de l'assurance et de la fidélisation de la clientèle CarGarantie analyse son portefeuille pour déterminer les coûts moyens de réparation. Par rapport à l'année précédente, ils ont encore augmenté de plus de 20 euros, passant de 596 à 618 euros par sinistre. En cinq ans seulement, ils ont donc augmenté de plus de 100 euros. C'est une conséquence, entre autres, des énormes bouleversements économiques qu'a causés la pandémie de COVID-19, et des interruptions de la chaîne d'approvisionnement qui en découlent, mais aussi de la guerre en Ukraine, qui affecte l'approvisionnement en matières premières et composants, faisant monter les prix de l'énergie et l'inflation.

#### **Le moteur reste en tête des composants les plus chers**

Le composant le plus cher des voitures d'occasion reste le moteur : par rapport à l'année précédente (23,4 %), sa part dans le montant total des règlements de sinistres est passée à 23,9 % en 2022. Pour les voitures neuves également, c'est le moteur qui occupe la première place cette année (19,8 %), alors qu'il était passé à la deuxième place l'année précédente (20,1 %). En 2022, les deuxième et

troisième places sont occupées respectivement par le circuit de carburant, turbocompresseur compris, avec 18,0 % (19,1 % pour les voitures d'occasion l'année précédente) et 18,9 % (20,5 % pour les voitures neuves l'année précédente) et par le système électrique avec 13,4 % (11,5 % pour les voitures d'occasion l'année précédente) et 13,2 % (12,2 % pour les voitures neuves l'année précédente).

### **... et le système électrique en tête de liste des pannes les plus fréquentes**

Si on observe la fréquence des sinistres, on constate une légère augmentation de la part du système électrique dans les coûts totaux. Pour les voitures d'occasion comme pour les voitures neuves, il était en 2022 le composant le plus souvent concerné par une panne. Pour les voitures d'occasion, il était responsable de 21,3 % des sinistres et occupait ainsi la première place (18,7 % l'année précédente – deuxième place), et pour les voitures neuves, de 20,2 % des sinistres (19,1 % l'année précédente – deuxième place). Il est suivi, pour les deux types de véhicules, par le circuit de carburant avec respectivement 18,2 % (20,3 % l'année précédente) et 17,1 % (19,2 % l'année précédente). En troisième place, on trouve le moteur avec 12,6 % (11,1 % l'année précédente) pour les voitures d'occasion et les dispositifs électriques de confort avec 13,0 % (10,9 % l'année précédente) pour les voitures neuves.

### **Les schémas de survenance des sinistres restent fondamentalement identiques**

Les statistiques de survenance des sinistres en fonction du kilométrage ou des jours de roulage ne sont presque pas différentes de celles de l'année précédente. Pour les voitures d'occasion, 29,2 % des sinistres sont survenus au cours des 5 000 premiers kilomètres – contre 29,0 % l'année précédente. 18,5 % des sinistres sont survenus après plus de 25 000 km (18,9 % l'année précédente). La survenance des sinistres en fonction du nombre de jours de roulage a également peu changé : 24,0 % des sinistres ne sont survenus qu'après plus de 360 jours, contre 23,2 % l'année précédente.

**Marcus Söldner, Directeur général de CarGarantie :**

"Comme les frais de réparation moyens s'approchaient depuis longtemps des 600 euros, le dépassement de cette limite n'était qu'une question de temps. On pouvait également s'attendre à ce que ce dépassement soit très marqué, ce qu'il est, avec 618 euros en moyenne. C'est une tendance à la hausse qu'on observait déjà depuis plusieurs années, et elle ne fait pas mine de s'inverser pour l'instant. Chez CarGarantie, nous suivons cette évolution de très près, pour adapter notre portefeuille de produits à temps et de manière dynamique. Il est recommandé aux distributeurs de se prémunir contre de telles charges financières supplémentaires, par exemple en souscrivant des assurances de garantie ou des frais de réparation. Cela permet en même temps d'éviter des frais supplémentaires inutiles et d'augmenter la satisfaction des clients".

---

*Avec plus de 50 ans d'expérience et un chiffre d'affaires annuel d'environ 240 millions d'euros, ainsi qu'une présence sur le marché dans 19 pays, CarGarantie est l'un des premiers assureurs spécialisés dans les programmes de garantie et de fidélisation des clients pour véhicules neufs et d'occasion en Europe. Plus de 40 constructeurs et importateurs et plus de 23 000 revendeurs spécialisés font confiance aux programmes de garantie individualisés et à la haute qualité de service de CarGarantie. En tant que partenaire fiable, CarGarantie mise sur la stabilité et la longévité.*